

Olivier Louis, spécialiste en politique commerciale internationale “Le rattrapage des salaires est en train de se réaliser”

Que pensez-vous des revendications salariales des employés de Dacia et de Nike ?

Cela illustre le fait que le mouvement de rattrapage des salaires, prévu et souhaitable, est en train de se réaliser. Même si cela peut peser, à terme, sur la compétitivité de ces pays, il est normal que les niveaux de salaires rejoignent peu à peu ceux des pays européens.

Dans quelle mesure la hausse du coût du travail pèse sur l'attractivité du pays ?



Olivier Louis, chercheur à l'institut français des relations internationales (IFRI)

Cela dépend des cas de figure. En Europe de l'Est, la plupart des investissements ont été faits pour s'implanter sur de nouveaux marchés, en

pleine croissance, et pas forcément pour profiter d'une main-d'œuvre à bas coût. Bien sûr, il serait stupide d'affirmer que le faible coût de la main-d'œuvre n'a joué aucun rôle. Mais il faut mettre en relation coût du travail et productivité. Et les entreprises n'ont pas toujours intérêt à partir s'installer dans des pays de compétitivité moindre.

Avec ces revendications, pourrait-on assister à de nouvelles vagues de délocalisation vers

des pays où les salaires sont encore plus bas ?

Oui, cela s'est déjà produit, avec des délocalisations de la Hongrie, où le coût du travail est relativement élevé, vers la Pologne. Aujourd'hui, on assiste à des délocalisations, dans le textile en particulier, vers l'Ukraine. Et on peut comprendre que certaines entreprises se soient tournées vers l'Asie. Mais il y a désormais un élément à prendre en compte : le coût des transports augmente

considérablement. On pourra peut-être même assister à des “réimplantations” d'entreprises.

Renault pourrait donc produire la Logan en France ?

Je ne peux pas répondre à cela. Une chose est certaine, c'est que, même fabriquée en Roumanie, la Logan représente une part essentielle des profits de Renault. Sans ces profits, il y aurait des développements que Renault ne pourrait pas faire.

PROPOS RECUEILLIS PAR A.Z

Un reclassement à 315 € par mois

PAS-DE-CALAIS. Un licenciement ou un reclassement pour un salaire de misère au Brésil ou en Turquie ? C'est la proposition qu'ont reçue sept salariés d'une entreprise de textile d'Hénin-Beaumont. La société Staf, filiale du groupe italien Sinterama, propose un reclassement au Brésil avec un salaire de 315 euros par mois ou en Turquie à 230 euros. Les sept salariés ont dix jours pour accepter ou refuser cette "offre", avant leur entretien préalable au licenciement prévu le 15 avril : "On nous propose ça en sachant qu'on ne peut pas se le permettre. Je suis marié, j'ai trois enfants, une maison", explique Alain Leclercq, 38 ans, magasinier-cariste sur le site depuis 2003. **170 000 € d'aides publiques** Le directeur des ressources

humaines sait que la proposition est inacceptable : "C'est quelque chose que je n'aime pas faire, mais c'est pour sauvegarder les autres postes, déclare Renzo Raggio. Nous ne pouvons pas offrir d'autres postes en Europe." Jean Haja (PCF), maire de Rouvroy, une commune voisine, a saisi le groupe PCF au conseil régional pour étudier la possibilité de récupérer les aides publiques reçues par Staf. En 2004, l'entreprise avait reçu 170 743 €. **M.P**

**36 550
dollars**

C'est le produit national brut par habitant en France, pour 1,9% de croissance en 2007, contre 4 850 dollars en Roumanie (7% de croissance) et 690 dollars au Viêt Nam (8,3% de croissance)